

Règlement sportif PACA 2017/2018 C4 catamaran

Article 1 :

Calendrier des épreuves d'automne et épreuves promotionnelles :

- 1^{ère} épreuve de bassin pour le 06 : 19 novembre 2017 à Cannes
- 1^{ère} épreuve de bassin pour le 83 : 26 novembre 2017 à Bormes les Mimosas

Ces épreuves sont ouvertes aux KID 14 (Tyka, Erplast M, Hobie Dragoon, Topaz 14) et à la flotte collective mise à disposition des coureurs par le club organisateur de l'épreuve. Le classement sera fait en inter série temps compensé (INC).

Les frais d'inscriptions pour la Flotte Collective sont de **30€/bateau** lorsque le bateau est fourni par l'organisation. Pour les coureurs venant avec leur bateau en KID 14, les frais d'inscription sont de **15€/bateau**. Une caution pourra être exigée par le club organisateur (max 150€ par équipage). (Sous réserve de modification fin 2017 par la CA)

Article 2 : CHAMPIONNAT PACA et SELECTIVES au CHAMPIONNAT de France 2018

Liste des épreuves du Championnat PACA 2017/2018 et des sélections au championnat de France Minimes : (voir calendrier officiel sur le site de la FFVoile)

Les épreuves de grade 5A de février à juin sont ouvertes à tous les coureurs PACA sur KID 14 et sur Flotte Collective mise à disposition par le club organisateur de l'épreuve. Toutefois, pour garantir un niveau de compétition régional cohérent et limiter les problèmes de sécurité et d'hétérogénéité, le niveau technique 3 FFVoile est requis pour y participer : l'entraîneur de club est responsable du niveau de son coureur. La Ligue via ses entraîneurs référents pourra décider le cas échéant de refuser la participation des coureurs sur ce niveau de compétition.

Ch PACA 1	Non sélective	19 novembre 26 novembre	Cannes Jeunesse Bormes les Mimosas	Grade 5B
Ch PACA 2	Sélective France 1	17-18 février	Roquebrune	Grade 5A
Ch PACA 3	Sélective France 2	10-11 mars	Cannes Jeunesse	Grade 5A
Ch PACA 4	Sélective France 3	31 mars-2 avril	Bauduen	Grade 4
Ch PACA 5	Sélective France 4	5-6 mai	Bormes les Mimosas	Grade 5A
Ch PACA 6	Sélective France 5	2-3 juin	Hyères	Grade 5A

Article 3 : Validation et classement :

Les épreuves C4 se courent en inter série temps compensées. Un départ C4 leur sera réservé.

Dérogation : Afin de préparer les coureurs à la densité sur les départs du Championnat de France, les C4 pourront prendre leur départ en même temps que les C3 **quand cela est possible (décision prise par le coordinateur de la série)**.

Conformément au règlement sportif Voile Légère PACA, une épreuve sera validée à partir de 2 courses.

Pour la sélection au France et le Championnat PACA, une épreuve sera retirée à partir de 4 courses.

Règlement sportif PACA 2017/2018 C4 catamaran

- Cas des changements de clubs en début de saison : un coureur pourra courir les épreuves de bassin de son nouveau club même s'il est encore licencié dans un club appartenant à un autre bassin.

Article 4 : Classement National et Championnat de France des Clubs FFVoile

Les clubs sont encouragés à programmer des épreuves de grade 5C (locales) par exemple lors des sessions d'entraînement. La FFVoile prévoit la prise en compte de ces épreuves pour le classement des coureurs et des clubs

Article 5 : Equipes Régionales (stages et régates):

Des stages et des épreuves seront programmés dans la saison.

- Stage Minimes « habitable » : 13-14 Janvier 2017 (flotte collective 7.5 à au CREPS d'Antibes)

25 coureurs issus des catégories minimes (Windsurf, Catamaran, dériveur) seront invités à ce stage
Objectifs : découverte d'une autre activité autour de la navigation en équipage, formation aux règles de course autour du match-racing et de la course en flotte

- Stage régional à Cannes (6 au 9 mars) :

Ce stage est ouvert à tous les coureurs (benjamins) et minimes participants au championnat régional.

- Stage régional à Bormes les Mimosas (1 au 4 avril) :

Ce stage est ouvert à tous les coureurs (benjamins) et minimes participants au championnat régional.

- Equipe régionale France (ERF) « Délégation Championnat de France minimes » :

Comprenant l'ensemble des coureurs minimes sélectionnés/invités au Championnat de France Minimes.

Un stage de préparation est programmé à Martigues (5 au 7 juillet).

- Stage ERF à Bauduen (23 au 24 juin) :

Ce stage est **réservé et obligatoire** pour les coureurs représentant l'ERF au Championnat de France Minimes.

- Stage régional « Pré-France » à Martigues (5-7 juillet 2018) :

Ce stage est **réservé et obligatoire** pour les sélectionnés/invités représentant l'ERF aux Championnats de Minimes.

Articles 6 : Stages Nationaux repérage et détection FFVoile :

Comme chaque année, la Ligue proposera au mois de mai des coureurs aux stages Nationaux FFVoile début juillet (Martigues).

- Stage repérage minimes : ouvert aux coureurs minimes de 12 ans (2006)

Règlement sportif PACA 2017/2018 C4 catamaran

Articles 7 : Encadrement des stages :

Tous les stages régionaux programmés seront encadrés par des entraîneurs missionnés par la Ligue ou les Comités départementaux. Des groupes seront constitués et l'ensemble des coureurs devra s'inscrire dans la dynamique régionale.

VOS INTERLOCUTEURS :

Gaby PENN

Coordinatrice Minimes Catamaran

Benoît FOURNIER

Coordonnateur Technique Catamaran

Ludovic SIGURET

Elu régional en charge du Catamaran

Mylène CULLIA

Assistante administrative Secteur Sportif